

Communiqué de Presse

Samedi 20 novembre 2021- Hauts de Seine

« Une société qui maltraite ses enfants, c'est une société qui met en péril son âme » Lyes Louffok

Nous, partis politiques de gauche et écologiste des Hauts de Seine, sommes unis en cette journée mondiale de défense et de promotion des droits de l'enfant, journée anniversaire de l'adoption de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant par l'ONU, ratifiée par la France dès 1990, pour dénoncer la situation dramatique de l'Aide Sociale à l'enfance du 92.

Notre département, le plus riche de France, loge en **hôtel**, avec **un suivi défaillant**, plus de **600 jeunes**, pour 70% des mineurs, qui lui sont confiés. Cette situation a été révélée au grand public à l'occasion de la mort dramatique le 11 décembre 2019 du jeune Jess, 17 ans, poignardé à mort par un autre adolescent dans un hôtel de Suresnes où il vivait depuis 8 mois. Dans son rapport rendu en décembre 2020, l'inspection générale des affaires sociales a estimé que : "les mauvaises conditions d'accueil offertes par les hôtels sont connues du département." (p.52). Marie Laure GODIN, vice-présidente du Département en charge des affaires sociales, des solidarités et de l'insertion au moment des faits, reconnaissait avoir connaissance des conditions d'accueil des enfants.

Actuellement, les conditions de vie des **enfants placés** dans notre département sont une honte. Le conseil départemental des Hauts de Seine a failli dans ses missions de solidarité et de protection de l'enfance.

Aucun d'entre nous, humanistes, citoyen.ne.s responsables, et, pour certains d'entre nous, parents, ne saurait accepter cette situation.

L'Inspection Générale des Affaires Sociales, dans ce rapport alarmant de décembre 2020, a émis des recommandations pragmatiques telles qu'un **plan de redressement des effectifs** du pôle solidarités, le **renforcement de la formation professionnelle** des travailleurs sociaux, l'élaboration systématique d'un **projet pour l'enfant** dès le début de la mise en œuvre de la mesure d'assistance éducative, avec un soin particulier aux besoins de sécurité affective, la **limite du nombre de jeunes suivis par travailleur social** ou encore le **développement des capacités d'accueil** autorisées pour les mineurs non accompagnés.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Nous, partis politiques de gauche et écologiste des Hauts de Seine, **appelons à la mise en place d'une politique publique départementale à la hauteur**, qui respecte les droits fondamentaux de ces enfants déjà trop abîmés par leur parcours de vie, et remplisse ses missions de solidarité.

Nous ne voulons plus des successions de vœux pieux, nous voulons des actes concrets !

